

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 3 avril 2024**

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 14
Membre ayant donné procuration : 1
Membres absents excusés : 5

L'an deux-mille-vingt-quatre le trois avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le vingt-et-un mars deux-mille-vingt-quatre, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h06.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès, et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, Mme KOCEVAR Lucie (elle a suppléé M. CORAZZA Hervé), M. STEICHEN Christian et M. FOSSO Antoine (il a suppléé M. ANTOINE Marc)

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel et Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe

Était absent (avec procuration) :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. LUCCHINI Marc a donné procuration à Mme VACCA Agnès

Publié(e) le - 8 AVR. 2024

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général



Laurent GADEYNE

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE : M. MELEO Guy

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH : Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS : M. HASSAN Fadi

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES : M. TINNES Jean-Paul et M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

N° 2024-06

Objet : Affectation du résultat 2023

Après les votes du compte de gestion et du compte administratif, il est proposé au comité syndical l'affectation du résultat 2023 selon le tableau ci-après :

Affectation du résultat 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	16 323 612,43 €
Dépenses	16 483 765,31 €
Résultat de l'exercice	- 160 152,88 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 265 230,42 €
soit un résultat excédent	1 105 077,54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	58 506,23 €
Dépenses	65 864,00 €
Résultat de l'exercice	- 7 357,55 €
Résultat d'investissement reporté	1 008 798,08 €
soit un résultat excédent	1 001 440,53 €
<i>Restes à réaliser</i>	
Recettes	0,00 €
Dépenses	0,00 €
Excédent	0,00 €
SOIT, EN TENANT COMPTE DES RESTES À RÉALISER,	
UN EXCÉDENT DE FINANCEMENT DE	1 001 440,53 €

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT « Lorsque le compte administratif ne fait pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif est repris à cette section sauf si le conseil en décide autrement ».

Commission consultée : commission finances.

Après avoir entendu l'exposé de M. Xavier DE LAZZER, 4^{ème} Vice-Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AFFECTE le résultat 2023, soit **1 105 077,54 €** comme suit :

En section de fonctionnement,

- Report à nouveau (ligne 002) **1 105 077,54 €**

En section d'investissement,

- Report d'investissement reporté, (ligne 1068) **0,00 €**

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 8 AVR. 2024



Le Président,

Michel PAQUET